

Morges, le 12 mars 2024

### Emplois menacés

## Fermeture de Vetropack à Saint-Prex : des impacts économiques, sociaux et environnementaux graves !

**Suite à l'annonce du groupe Vetropack d'envisager une fermeture de l'usine de Saint-Prex, les Vert-e-s font part de leur inquiétude à propos des 180 emplois menacés et des conséquences environnementales engendrées par le transfert de ces activités à l'étranger, tout en envoyant un signal négatif à l'économie circulaire qui se met en place dans notre canton. Une interpellation a été déposée aujourd'hui au Grand Conseil à ce sujet.**

Le jeudi 7 mars, l'entreprise Vetropack annonçait avoir lancé une procédure de consultation concernant son site de Saint-Prex avec, à terme, une probabilité élevée de le fermer et de faire passer 180 emplois à la trappe. Cette fermeture signifierait la fin de la production indigène d'emballages en verre - l'usine de Saint-Prex étant la dernière à en produire en Suisse - et en plus de la perte des emplois, celle d'un important pan de l'histoire du village et de la région.

A l'avenir, les bouteilles destinées principalement aux productrices et producteurs suisses de vin, de spiritueux et de bière devraient donc être importées, par exemple des usines Vetropack situées en Autriche ou en Italie. Qu'en penser si on ajoute aux considérations économiques et sociales, la dimension environnementale ? Que cela signifie-t-il pour la durabilité de notre système alimentaire et pour notre politique climatique ?

Si la production de verre nécessite une grande quantité d'énergie, le verre peut être nettoyé puis réutilisé presque à l'infini, rendant son bilan intéressant sur son cycle de vie. Plusieurs projets favorisant l'économie circulaire dans le domaine des contenants (vins, denrées, etc.) ont vu le jour dans la région et commencent à prendre de l'ampleur, à l'instar de *Bottle Back* ou *Ça Vaud l'retour*, preuve de la demande croissante de contenants en verre pour remplacer les emballages jetables.

Députée des Vert-e-s pour le district de Morges, Anna Perret a déposé ce jour une interpellation dans laquelle elle demande au Conseil d'Etat de quelle manière il pourrait soutenir la transition des chaînes industrielles, du système logistique et des emplois vers une industrie du verre circulaire. Elle demande également si le Conseil d'Etat peut intervenir afin d'éviter la fermeture de l'usine Vetropack à Saint-Prex pour sauvegarder les emplois et le savoir-faire développé depuis 1911.

Raphaël Dupertuis, Président des Vert-e-s du district de Morges: *“À l'heure où l'économie circulaire est sur toutes les lèvres et que les projets de contenants consignés prennent de l'ampleur, il est incompréhensible de faire un grand pas en arrière en transférant cette activité à l'étranger. C'est un problème pour l'environnement et un désastre pour les 180 personnes qui risquent de perdre leur travail et que nous soutenons pleinement. Les émotions ne doivent peut-être pas être les seules à guider les décisions, mais les impacts humains et environnementaux nous semblent bien trop élevés pour accepter une telle intention sans s'y opposer.”*

### Pour plus d'informations :

- Anna Perret, députée des Vert-e-s du district de Morges, 078 881 55 40
- Raphaël Dupertuis, président des Vert-e-s du district de Morges, 076 473 28 79

Annexe: interpellation déposée au Grand Conseil par Anna Perret ce mardi 12 mars 2024.

**Interpellation d'Anna Perret - déposée le 12 mars 2024**

## **Fermeture de Vetropack à St Prex : quel impact sur la durabilité du système alimentaire et notre politique climatique ?**

Le fabricant d'emballages en verre Vetropack évalue la possibilité de fermer son usine historique de St-Prex en seconde partie d'année. Cette usine est la plus petite usine du groupe qui en possède d'autres dans huit pays européens.

Cette fermeture signifierait la fin de la production indigène d'emballages en verre (l'usine de St Prex est la dernière à en produire en Suisse), la perte de 180 emplois à St Prex et la fin d'un important pan de l'histoire du village.

Les raisons invoquées sont le nécessaire remplacement du four à fusion qui arrive en fin de vie dont le coût s'élève à 30 millions de francs. Un investissement jugé « non viable économiquement dans les conditions actuelles » : coûts très élevés en Suisse (matières premières, énergie, main d'œuvre), répercussion des crises internationales, inflation élevée en Europe, modification de comportements des consommateurs et baisse temporaire de la demande de matériaux d'emballage.

A l'avenir, les bouteilles destinées principalement aux producteurs suisses de vin, de spiritueux et de bière devraient donc être importées, par exemple des usines Vetropack situées en Autriche ou en Italie. Qu'en penser si on ajoute aux considérations économiques et sociales, la dimension environnementale ? Qu'est-ce que ça signifie pour la durabilité de notre système alimentaire et pour notre politique climatique ?

Dans cette perspective, j'ai l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'État :

1. Selon la Stratégie Climat pour l'agriculture et l'alimentation 2050, un tiers des émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par le système alimentaire suisse est lié à la consommation intermédiaire, la transformation et au conditionnement. Est-ce que cette proportion d'émissions de GES (1/3 pour la consommation intermédiaire, la transformation et le conditionnement et 2/3 pour la production agricole) s'applique également au système alimentaire vaudois ?
2. Les emballages en verre ont un potentiel environnemental particulièrement intéressant car ils peuvent être collectés, nettoyés puis réutilisés sans transformation préalable. Selon les initiateurs du projet vaudois Bottle Back, la bouteille lavable génère 85% de GES en moins que son équivalent à usage unique. De quelle manière le Conseil d'État pourrait-il soutenir la transition des chaînes industrielles, du système logistique, des emplois vers une industrie du verre circulaire ?
3. Est-ce que le Conseil d'État estime qu'il est important d'avoir au moins un fabricant d'emballages en verre pour l'industrie alimentaire et de boissons en terres vaudoises dans une perspective de maintien de ce savoir-faire et de promotion de cet emballage dans une perspective d'économie circulaire ?
4. De quelle manière le Conseil d'État pourrait-il intervenir afin d'éviter la fermeture de l'usine Vetropack à St Prex pour sauvegarder les emplois et le savoir-faire ?
5. La mise en place d'une task force pilotée par le DEIEP a été annoncée dans un communiqué de presse du Conseil d'Etat le 7 mars 2024. Quel sera le rôle et le calendrier de travail de cette task force ?